

# AUGUSTE COMTE, JOHN STUART MILL, ET L'ECONOMIE POLITIQUE

Auguste Comte critique l'économie politique du début du dix-neuvième siècle alors que John Stuart Mill la défend. Comme ils sont tous les deux des philosophes positivistes, il semble que leur désaccord vient d'une différence entre leurs manières d'appliquer leurs critères à l'économie politique, et non pas d'une différence entre leurs critères eux-mêmes. Cependant, je vais montrer que le contraire est vrai, que leur désaccord vient d'une différence entre leurs critères qui dérive d'une différence entre leurs conceptions de l'économie politique. Mill a une conception de l'économie politique plus limitée que celle de Comte, et en conséquences ses critères sont moins exigeants.

## 1. La Critique de L'Economie Politique.

Dans la quarante-septième leçon du *Cours de Philosophie Positive* Comte présente ses objections principales contre l'économie politique. La plupart de ses objections accusent l'économie politique d'être isolée, de ne pas examiner tous les phénomènes sociaux qui influencent le système économique d'une société. Il remarque qu'un changement dans une partie de la société produit des changements dans toutes les autres parties de la société, et il est donc impossible d'étudier un système économique isolé de son contexte social. Il faut l'étudier dans l'ensemble des phénomènes sociaux. Par exemple, il écrit,

"Il faut d'ailleurs soigneusement remarquer que l'aveu général de nos économistes sur l'isolement nécessaire de leur prétendue science, relativement à l'ensemble de la philosophie sociale, constitue implicitement une involontaire reconnaissance, décisive quoique indirecte, de l'inanité scientifique de cette théorie...." (pp. 271-2)

La critique de l'économie politique fait part d'une critique générale de la science sociale. Cette critique de la science sociale l'accuse de ne pas employer la méthode historique, qui est nécessaire pour la découverte des

lois de la progression sociale. Comte admet que cette méthode, qui exige une longue période d'observation, n'était pas praticable avant le dix-neuvième siècle, mais il insiste qu'il est temps de l'employer.

"[N]otre intelligence ne pouvait réellement, avant l'époque actuelle, y statuer sur un ensemble de faits assez étendu pour diriger convenablement ses spéculations rationnelles à l'égard des lois fondamentales des phénomènes sociaux." (p.226)

Il est évident que Comte croit que l'économie politique, en particulier, n'a pas adopté la méthode historique, et en conséquence n'a pas découvert les lois du développement économique. En décrivant la critique de l'économie politique faite par Comte, Julien Freund trouve trois objections principales:

"La 47<sup>e</sup> leçon du *Cours* détrône définitivement l'économie, pour la remplacer par la sociologie. Les raisons de cette proscription sont diverses; nous nous contenterons d'énumérer rapidement les principales. Elle envisage de façon prépondérante l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général, de sorte qu'elle a tendance à s'enfermer dans la connaissance du présent, dans l'ignorance du passé et par conséquent elle n'est pas en mesure de prévoir l'avenir. Il lui manque la dimension historique. En plus, elle ne saurait être la science sociale encyclopédique nécessaire à la connaissance scientifique du développement des sociétés. En effet, elle n'est qu'une "science spéciale," qui isole illégitimement le fait économique dans l'ensemble des faits sociaux. Il lui manque donc la dimension philosophique de l'intelligibilité rationnelle des choses. Enfin, elle est attachée à matérialité de la vie sans se préoccuper des relations intellectuelles, morales et spirituelles entre les hommes. Elle devient ainsi un élément destructeur de l'ordre social, qui conduit à 'systématiser l'anarchie.' Il lui manque de ce fait la dimension morale" (pp. 468-469).<sup>1</sup>

Bien que Comte pense que l'économie politique doit étudier la société entière et doit adopter la méthode historique, le critère qu'il applique à l'économie politique n'est pas d'avoir un point de vue large et historique. Comte propose ce point de vue pour aider à découvrir des lois qui permettraient de prédire des phénomènes sociaux. C'est l'absence de telles prédictions qui l'inquiète surtout, parce qu'il voit là une stérilité

---

<sup>1</sup>En présentant les objections de Comte contre l'économie politique, je n'ai pas séparé l'isolement de l'économie politique en son isolement des autres sciences sociales et son isolement des sciences morales, parce que Mill ne fait pas cette distinction dans sa défense de l'économie politique.

scientifique. Les procédés de l'économie politique qu'il envisage ont comme but la prédiction des événements économiques.

".... La seule pensée d'une prévision rationnelle suppose donc, avant tout, que l'esprit humain a définitivement abandonné, en philosophie politique, la région des idéalités métaphysiques, pour s'établir à jamais sur le terrain des réalités observées, par une systématique subordination, directe et continue, de l'imagination à l'observation...."  
(pp. 313)

Cependant, même la capacité de faire des prédictions n'est pas le critère fondamental qu'il applique à l'économie politique. Cette capacité sert plutôt comme un signe qu'une science est vraiment positive. Elle indique qu'une science est fondée sur l'observation, pendant que l'absence de cette capacité indique qu'une science est fondée sur des hypothèses métaphysiques, c'est-à-dire, des hypothèses qui sont extraites de l'imagination et non pas de l'observation.<sup>2</sup> La capacité de prédire est donc un critère secondaire de la valeur scientifique. Le critère primaire est d'être fondé sur l'observation. Ceci est le critère primaire qui s'applique à toutes les sciences, et à l'économie politique en particulier.<sup>3</sup>

Comte estime que les hypothèses de l'économie politique sont métaphysiques, et ne peuvent pas servir à prédire des événements économiques, car les économistes ignorent qu'un système économique est influencé par d'autres systèmes sociaux et que le développement d'un système économique, et d'une société entière, dépend de son passé. Pour corriger ces défauts, et être en mesure de faire des prédictions, il faut que les économistes regardent la société d'un point de vue plus compréhensif et qu'ils reconnaissent qu'une société réagit d'une manière intégrale et

---

<sup>2</sup> Voir Gerturd Lenzer (1975, p. xliv).

<sup>3</sup> Comme Comte insiste sur la capacité de prédire, quelques commentateurs concluent qu'il adopte une sorte d'instrumentalisme scientifique. Par exemple, Ralph Barton Perry (1926, p. 47) écrit que, d'après Comte, la science positive décrit et prédit des événements, mais ne les explique pas. Cependant, comme Larry Laudan le remarque (1979, pp.141-145), Comte pense que les explications sont aussi valables que les prédictions, et les inclut dans la science positive. Comte attribue la même forme logique aux explications et aux prédictions; la différence entre elles est que la conclusion d'une explication est déjà connue alors que la conclusion d'une prédiction ne l'est pas. Comte ne rejette que certaines explications, les explications causales. Il les rejette parce qu'il estime que les causes sont métaphysiques.

historique, comme un organisme biologique. Le critère qui s'applique à l'économie politique est d'être fondée sur des observations nombreuses et variées, et l'économie politique ne satisfait pas ce critère car les économistes ont un point de vue trop limité.

On doit noter que dans sa critique de l'économie politique, Comte dit que l'économie politique est "métaphysique" pour signaler que les économistes n'ont pas fait des observations suffisamment nombreuses et variées et se servent trop de l'imagination. Il n'emploie pas le mot "métaphysique" pour signaler que les économistes se servent d'entités suspectes parce qu'elles sont superflues ou parce qu'elles ne sont pas réduites à des entités qui peuvent être observées. Il n'propose pas que les économistes abandonnent des entités théoriques comme l'utilité sociale, ou qu'ils les réduisent aux phénomènes concernant des personnes individuelles. En effet, Comte dénigre le projet de déduire l'économie politique d'une science plus fondamentale. Je cite,

"J'aurai naturellement l'occasion, dans l'un des chapitres suivants, d'apprécier suffisamment, quoique d'une manière purement incidente, quelques autres efforts, bien plus radicalement illusoires et nécessairement stériles [que les efforts de Montesquieu et Condorcet], où l'on se proposait vainement de positiver la science sociale en la déduisant de quelque une des différentes sciences fondamentales déjà constituées; ce qui n'a pu avoir d'autre efficacité réelle que de mieux manifester l'urgence d'une opération [la méthode historique] aussi diversement poursuivie depuis un demi-siècle." (pp. 263-4)

Enfin, quand Comte dit que l'économie politique est méta-physique, il veut seulement dire qu'elle manque d'observations suffisamment nombreuses et variées pour faire des prédictions.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup>Dans "Considérations sur le pouvoir spirituel" Comte avance d'autres objections contre l'économie politique. Il écrit qu'elle est fondée sur la conception fautive que l'homme est toujours calculateur et égoïste. Quand même on accorderait à ces démonstrations toute la latitude logique, d'ailleurs fort exagérée, que les économistes leur ont donnée, il resterait certain que l'homme ne se conduit pas uniquement ni même principalement, par des calculs, et, en second lieu, qu'il n'est pas toujours, ni même le plus souvent, susceptible de calculer avec justesse. La physiologie du XIX<sup>e</sup> siècle, confirmant ou plutôt expliquant l'expérience universelle, a démontré positivement la frivolité de ces théories métaphysiques qui représentent l'homme comme un être essentiellement calculateur, poussé par le seul mobile de l'intérêt personnel." (p. 391) En plus, dans une note ajoutée à ce passage Comte rejette l'idée propagée par l'économie politique que tout contrôle d'un système économique est mauvais. "Le vice fondamental de l'économie politique... consiste directement en ce que pour avoir constaté... la tendance spontanée et permanente des sociétés humaines vers un certain ordre nécessaire, elle se croit autorisée à en conclure l'inutilité de le régulariser par

D'après Comte, alors, le critère fondamental qui s'applique à l'économie politique est d'avoir des théories extraites de l'observation, et le signe le plus sûr que ses théories en sont extraites est la capacité de faire des prédictions. Comte pense aussi qu'une étude intégrale et historique de la société est le seul moyen d'obtenir des observations nécessaires à la découverte des lois générales qui permettent des prédictions. Tant que les économistes ne reconnaissent pas que les développements du système économique dépendent des développements de la société entière, et que les développements de la société dépendent de son passé, ils ne seront capables que de décrire l'état d'un système économique.

## 2. La Défense de L'Economie Politique.

Dans *Auguste Comte and Positivism*, Mill défend l'économie politique contre les objections avancées par Comte dans le *Cours*. Cependant, Comte et Mill sont d'accord sur beaucoup de points. Mill pense que l'économie politique doit être évaluée en se servant des critères positifs, en particulier, il insiste qu'elle s'établisse sur l'observation. Il pense aussi que la capacité de faire des prédictions est le meilleur signe qu'une science est fondée sur l'observation. En plus, il pense que la société est organique, et en conséquence pour prédire complètement les états de son système économique, il faut l'étudier entièrement (pp. 87-88), et pour prédire des développements sociaux, il faut l'étudier d'une manière historique (pp. 84-85). Comme Comte, Mill pense que les êtres humains sont formés par leurs passés et que le passé d'une société est la plus importante raison de l'orientation de son développement.

Mill et Comte diffèrent principalement sur la question du pouvoir de l'économie politique de prédire des événements économiques. Pendant que Comte juge que l'économie politique ne réussit pas à faire des prédictions, Mill pense le contraire. Mill admet que l'économie politique n'a pas découvert des lois générales, mais il pense qu'elle a découvert certaines lois limitées qui rendent possible des prédictions, et voit là un signe qu'elle est fondée sur l'observation. Spécifiquement, il dit que l'économie politique a découvert des lois relatives à certaines circonstances sociales et historiques. Ces lois limitées

---

des institutions positives...." (note, p.391) Comme ces objections ne font pas parties du débat entre Comte et Mill sur la valeur de l'économie politique, je les mets de côté.

supposent que ces circonstances ne changent pas, et décrivent le fonctionnement d'un système économique dans ces circonstances. Ces lois permettent des prédictions dans le contexte pour lequel elles sont formulées, et elles aident à découvrir des lois générales. D'après Mill, l'économie politique ne nie ni le rapport entre le système économique et le reste d'une société, ni l'influence du passé sur une société. Elle met ces faits simplement de côté en avançant des lois qui sont relatives à certaines circonstances sociales et historiques.

"[La dépendance mutuelle des phénomènes sociaux] est loin de prouver que les phénomènes matériels et industriels d'une société ne sont pas par eux-mêmes susceptibles d'être réglés par des lois, mais seulement que les lois qui les règlent sont nécessairement relatives à une certaine forme de civilisation et à un certain niveau de progrès social. Ceci, on comprend, n'est nié par aucun économiste" (p. 81).

Grâce à ces lois limitées, et aux prédictions qu'elles permettent, Mill conclut que l'économie politique atteint ses objectifs positifs.

Notons pour référence future que ces lois limitées dont Mill parle sont "des lois des salaires, des bénéfices, des valeurs, des prix, et autres choses pareilles," c'est-à-dire, des lois de la distribution et de l'échange. Dans une lettre à Comte annonçant son intention de faire paraître un livre sur l'économie politique, Mill, en effet, décrit ces lois limitées comme des lois de la distribution et de l'échange, ou dans certains cas, des lois de la production.

"Je sais ce que vous pensez de l'économie politique actuelle: j'en ai une meilleure opinion que vous, mais si j'écris quelque chose là dessus ce sera en ne perdant jamais de vue le caractère purement provisoire de toutes ses conclusions concrètes, et je m'attacherais surtout à séparer les lois générales de la production, nécessairement communes à toutes les sociétés industrielles, des principes de la distribution et de l'échange des richesses, principes qui supposent nécessairement un état de société déterminé, sans préjuger que cet état doive ou même qu'il puisse durer indéfiniment, quoiqu'en revanche il soit impossible de juger les divers états de la société sans prendre en considération les lois d'économie qui leur sont propres." (p. 626)

C'est très significatif que toutes les lois limitées dont Mill parle traitent des phénomènes purement économiques. Aucune d'elles ne concerne le rapport entre un système économique et le reste d'une société, ou le développement du système économique d'une société en train de se développer. C'est-à-dire, aucune ne traite des phénomènes économiques que Comte trouve les plus intéressants. Nous y reviendrons plus loin.

### 3. L'Explication du Désaccord.

Au premier abord, il paraît que le désaccord entre Comte et Mill sur la valeur de l'économie politique n'est pas provoqué par une différence entre les critères qu'ils appliquent à l'économie politique. Etant positivistes, ils veulent que l'économie politique soit fondée sur l'observation, et, en conséquence, ait la capacité de prédire. Leur désaccord est provoqué, semble-t-il, par une différence entre leurs façons respectives d'appliquer leurs critères positifs; Mill trouve des prédictions économiques que Comte ne remarque pas, des prédictions dérivées des lois relatives à un certain contexte social et historique. Cependant, si on regarde de plus près, on voit que cette explication de leur désaccord est fautive.

Ceci devient clair quand on remarque que Comte a connaissance des lois limitées que Mill cite. Par exemple, après sa critique de l'économie politique, dans un passage sur la politique, Comte dit,

"[Une prévision rationnelle] exige, avec une autorité non moins évidente, que les conceptions politiques cessent d'être absolues pour devenir constamment relatives à l'état régulièrement variable de la civilisation humaine, afin que les théories, pouvant toujours suivre le cours naturel des faits, permettent de les prévoir réellement..." (p.313)

En plus, il reconnaît la valeur des lois limitées dans le *Système de Politique Positive*, où il les approuve en biologie si elles ne sont pas isolées et si elles sont utilisées comme des démarches vers des lois générales qui sont les buts ultimes de la biologie.

"Dans l'état normal de la biologie, on continuera d'apprécier avec soin les relations spéciales entre les fonctions et les organes. Mais ces études partielles cesseront d'être isolées; elles seront toujours instituées et poursuivies en vue directe de leur destination synthétique, pour mieux concevoir la relation générale entre l'organisme et le milieu, qui seule constitue le vrai terme de la pensée biologique." (p.642)

Car Comte critique l'économie politique en dépit des lois limitées que Mill cite à sa défense, les critères qu'ils appliquent à l'économie politique, en fin de compte, ne peuvent pas être les mêmes. Je vais montrer qu'il y a une différence entre les genres de prédiction que chacun demande de l'économie politique. Les idées de Comte sur les prédictions que l'économie politique doit faire dérivent de ses idées sur les prédictions que la sociologie doit faire. A son avis, la sociologie a deux branches, la

sociologie statique et la sociologie dynamique. La différence entre ces deux branches ressemble à la différence entre la mécanique statique et dynamique et entre la biologie statique et dynamique. La sociologie statique traite des conditions sociales qui sont stables, ou qui sont en équilibre. Par contre, la sociologie dynamique traite les changements sociaux. L'équilibre social est l'ordre social ou l'harmonie sociale, et les changements sociaux sont le progrès ou le développement social.<sup>5</sup>

"Car, il est évident que l'étude statique de l'organisme social doit coïncider, au fond, avec la théorie positive de l'ordre, qui ne peut, en effet, consister essentiellement qu'en une juste harmonie permanente entre les diverses conditions d'existence des sociétés humaines: on voit, de même, encore plus sensiblement, que l'étude dynamique de la vie collective de l'humanité constitue nécessairement la théorie positive du progrès social, qui, en écartant toute vaine pensée de perfectibilité absolue et illimitée, doit naturellement se réduire à la simple notion de ce développement fondamental." (pp. 320-1)

Dans un autre passage Comte indique que les lois de la sociologie statique sont les lois de l'influence mutuelle entre des parties d'un équilibre social, et que la différence entre la sociologie statique et dynamique est au fond la différence entre les lois relatives à certaines circonstances sociales et les lois générales.

"Ainsi conçue, cette sorte d'anatomie sociale, qui constitue la sociologie statique, doit avoir pour objet permanent l'étude positive, à la fois expérimentale et rationnelle, des actions et réactions mutuelles qu'exercent continuellement les unes sur les autres toutes les diverses parties quelconques du système social, en faisant scientifiquement, autant que possible, abstraction provisoire du mouvement fondamental qui les modifie toujours graduellement. Sous ce premier point de vue, les prévisions sociologiques, fondées sur l'exacte connaissance générale de ces relations nécessaires, seront proprement destinées à conclure les unes des autres, en conformité ultérieure avec l'observation directe, les diverses indications statiques relatives à chaque mode d'existence sociale, d'une manière essentiellement analogue à ce qui se passe habituellement aujourd'hui en anatomie individuelle." (pp.324-325)

Il nous montre que les lois relatives qui l'intéressent sont des lois d'un équilibre social, dont le système économique n'est qu'une partie.

En définitif, Comte pense qu'il y a des lois de la sociologie

---

<sup>5</sup> Stanislav Andreski (1974, p. 17) attribue l'introduction de concept d'un équilibre social à Comte.

statique qui gouvernent les états stables d'une société, et des lois de la sociologie dynamique qui gouvernent le développement d'une société. Donc, quand il dit que l'économie politique ne tient pas compte des parties non-économiques d'une société, il veut dire qu'elle ne formule pas des lois de la sociologie statique gouvernant le rapport entre le système économique et les autres parties d'un équilibre social; et quand il dit que l'économie politique ne tient pas compte de l'influence du passé sur une société, il veut dire qu'elle ne formule pas des lois de la sociologie dynamique gouvernant le rôle des développements économiques dans le progrès d'une société. Bref, sa critique de l'économie politique indique qu'il pense que l'économie politique doit prédire les équilibres entre le système économique et les autres parties d'une société, et doit prédire le développement du système économique d'une société en train de se développer. Il pense, alors, que l'économie politique doit faire des prédictions qui dépassent les limites de l'économie politique pure, et précisent l'effet de la stabilité et du développement économique sur la stabilité et le développement d'une société entière.

Par contre, Mill propose des buts limités à l'économie politique. Comme on l'a déjà noté, ses exemples de prédictions économiques sont dérivés des lois de la distribution et de l'échange de certaines sociétés industrielles, ou sont dérivés des lois de production de toutes les sociétés industrielles, mais en tous cas, sont dérivés des lois concernant des phénomènes purement économiques. Ces lois ne visent pas à décrire le rôle du système économique dans les équilibres ou les développements sociaux.

Il est évident que les lois limitées de Mill ne sont pas des lois du développement social. Mill présente ces lois comme dérivées des lois générales contenant des variables sociales et historiques. Les lois limitées sont obtenues de ces lois générales en fixant les variables sociales et historiques selon les circonstances de la société traitée. Ces lois sont donc proposées pour un contexte social et historique particulier, c'est-à-dire, pour une société statique.

Il est aussi évident que les lois limitées de Mill ne sont pas des lois des équilibres entre un système économique et les autres parties d'une société, car elles traitent exclusivement des phénomènes économiques comme la distribution, l'échange, et la production. De plus, la méthode de Mill d'obtenir ces lois limitées ne saurait être appliquée à la dérivation des lois d'équilibre social qui intéressent Comte. Mill décrit cette méthode dans le passage suivant:

"Quand un effet dépend de plusieurs conditions variables, dont quelques-unes changent plus ou moins lentement que d'autres, nous pouvons souvent déterminer, soit par le raisonnement soit par l'expérience, quelle sera la loi de la variation de l'effet si son changement ne dépend que de certaines conditions, en supposant que les autres sont constantes. La loi découverte de cette manière sera suffisamment près de la vérité pour toutes les fois et pour tous les lieux dans lesquels ces dernières conditions ne changent pas beaucoup, et servira comme un point de départ quand il devient nécessaire de permettre à ces conditions de varier aussi." (p. 88)

Donc, sa méthode est d'obtenir des lois limitées en fixant certaines variables dans des lois générales. Cette méthode s'applique d'une manière précise seulement si les variables fixées ne changent pas pendant que les autres changent. Cependant, ceci n'est pas le cas quand les variables de la loi générale sont interdépendantes, comme elles le sont dans des lois d'équilibre social. Tout au plus, cette méthode s'applique d'une manière approximative, quand les variables de la loi générale sont interdépendantes et quand les variables fixées changent en même temps que les autres, seulement si le changement des variables fixées est petit relativement au changement des autres variables. Cependant, ceci n'est pas le cas non plus pour les lois d'équilibre social. De petits changements dans les variables économiques produisent souvent de grands changements dans les variables sociales que cette méthode fixerait. Par exemple, considérons l'action réciproque entre la distribution des biens et le gouvernement dans une société avec les deux traits suivants. (1) Pendant que la gauche est au pouvoir, la distribution des biens est égalitaire, et pendant que la droite est au pouvoir, la distribution des biens est capitaliste. (2) Car les deux manières de distribuer des biens ne sont ni l'une ni l'autre parfaites, le public désire un changement de gouvernement une fois que la gauche est au pouvoir, et pareillement une fois que la droite est au pouvoir; ainsi il y a un cycle de changements de gouvernement et de système économique. Si on suivait la méthode de Mill pour obtenir des lois limitées pour le système économique de cette société en fixant le gouvernement et les autres variables sociales, des lois qu'on obtiendrait ne seraient même pas approximativement vraies, car de petits changements en la distribution des biens peuvent provoquer un transfert de pouvoir à l'autre parti politique, et un grand changement de gouvernement. Dans les lois de l'économie politique qui intéressent Comte, l'influence mutuelle des variables sociales est si puissante que la méthode de Mill d'obtenir des lois limitées ne s'applique pas.

Mill propose des lois limitées, par exemple, des lois de la distribution comme la loi de l'offre et de la demande, pour des situations

dans lesquelles le système économique et les autres parties de la société sont en équilibre. Ces lois sont relatives à des équilibres sociaux car l'interdépendance des conditions économiques est ordonnée seulement dans un équilibre social. Cependant, l'interdépendance des conditions économiques dans un équilibre social n'intéresse pas Comte. C'est un phénomène trop limité. Comte cherche les lois décrivant l'interdépendance entre le système économique et le reste de la société. Il s'intéresse à des actions réciproques qui produisent un système économique stable, non pas à des lois de la distribution qui gouvernent un système économique déjà stable. Il veut découvrir des lois de la création des équilibres entre les parties d'une société, et pas les lois d'un système économique—quin'est qu'une partie d'une société—une fois qu'un équilibre social s'est établi. Comte cherche un niveau d'analyse économique plus profond que celui proposé par Mill. Par exemple, comme Angèle Kremer-Marietti écrit, " Tandis que les économistes, ses contemporains, se vouent essentiellement à l'étude de la distribution, Auguste Comte approfondit le phénomène de la production, celui de la division du travail, la question des rapports du patron et de l'ouvrier, enfin l'examen du niveau d'existence du prolétaire." (p.128)

Donc, Comte et Mill n'appliquent pas les mêmes critères à l'économie politique. Bien qu'ils insistent, tous les deux, sur des prédictions, ils insistent sur des prédictions différentes. Mill se contente de prédire des événements économiques d'une société en équilibre, alors que Comte veut aussi prédire la progression des événements économiques avant qu'un équilibre soit atteint.

Cette différence entre les critères de Comte et de Mill révèle une différence entre leurs conceptions de l'économie politique. Comte pense que l'économie politique n'est que partie de la science des équilibres sociaux et du développement social, la partie qui traite des systèmes économiques. Par contre, Mill pense que l'économie politique est une science indépendante qui étudie des phénomènes économiques dans tous les contextes. Mill inclut les axes de recherche de Comte dans l'économie politique, mais Comte ne pense pas que les axes de recherches de Mill constituent une branche importante de l'économie politique. Comte a une conception de l'économie politique plus compréhensive que Mill. Comte n'est pas très impressionné par les lois limitées citées par Mill. Il ne pense pas que les prédictions produites par ces lois soient les prédictions que l'économie politique doit produire. Cette différence entre les conceptions de l'économie politique de Comte et de Mill explique leur différence de vue à propos de la valeur de l'économie politique de leur époque.

## Le Positivisme et l'Économie Contemporaine

L'influence du positivisme sur l'économie politique contemporaine est incontestable. Par exemple, le positivisme a inspiré à Vilfredo Pareto (1896-7) à remplacer l'utilité cardinale par l'utilité ordinale; et le positivisme a inspiré Milton Friedman (1953) à proposer l'instrumentalisme dans l'économie politique. Bien que l'économie politique contemporaine soit très diverse, et que les positions sur la méthodologie et les objectifs de l'économie politique soient très disputés, les positivistes sont en général satisfaits par l'économie politique contemporaine. Alors, une autre question se pose sur la différence entre Comte et les positivistes contemporains. Pourquoi est-ce que Comte critique l'économie politique alors que les positivistes contemporains l'approuvent?

Quelle est l'explication de cette différence? On peut croire que la différence entre Comte et les positivistes contemporains s'explique par le progrès en économie politique, et non pas par une différence entre les critères qu'ils appliquent à l'économie politique. Bien entendu il y a eu beaucoup de progrès en économie politique depuis les *Cours* de Comte. Mais en vérité, l'économie politique ne satisfait toujours pas les critères de Comte. Comme noté plus haut, Comte veut que l'économie politique découvre des lois qui gouvernent des équilibres sociaux et le développement social. Il cherche des lois qui décrivent le rapport entre les parties d'une société, comme le système économique et le gouvernement, et qui expliquent comment un équilibre social peut s'établir entre elles; et il cherche des lois qui décrivent le développement des sociétés, comme, par exemple le remplacement d'un système économique dirigé par un système économique libre. Cependant l'économie politique contemporaine, en dépit du progrès qu'elle a fait, n'a pas encore découvert des lois de ce genre. La théorie générale des équilibres, un des plus grands accomplissements de l'économie politique, est limitée aux équilibres économiques, et ne traite pas des équilibres sociaux qui intéressent Comte, dont le système économique n'est qu'une partie. En plus, la théorie des jeux, même si elle n'exclut pas en principe les équilibres sociaux, n'est pas encore capable de les traiter, car ses suppositions sont trop idéalisées. Donc, l'économie politique n'est toujours pas capable de prédire les résultats des actions réciproques entre le système économique et les autres parties d'une société. Par exemple, elle n'a pas été capable de prédire que les interactions entre les événements économiques et les événements politiques en Russie produiraient les récents changements de gouvernement et de système

économique. Les prédictions économiques dont les positivistes contemporains sont fiers sont beaucoup plus limitées que les prédictions que Comte cherchait. Sa conception des prédictions dignes de l'économie politique est beaucoup plus exigeante que la conception des positivistes contemporains. Comte déprécierait les prédictions d'aujourd'hui comme il a déprécié les prédictions que Mill a citées. Si l'économie politique est plus appréciée par des positivistes contemporains que par Comte, ce n'est pas parce que l'économie politique, grâce à son progrès, satisfait les critères élevés de Comte, mais plutôt parce que les positivistes contemporains ont adoptés une conception limitée des objectifs de l'économie politique

University of Missouri-Columbia

PAUL WEIRICH

### BIBLIOGRAPHIE

Andreski, Stanislav, *The Essential Comte* (New York: Barnes & Noble, 1974).

Comte, Auguste, *Cours de Philosophie Positive*, Tome IV (Paris: Bachelier, 1839).

Comte, Auguste, *Système de Politique Positive*, Tome I (Paris: Georges Crès & C<sup>ie</sup>, 1912).

Comte, Auguste, "Considerations sur le pouvoir spirituel," *Ecrits de Jeunesse* (Paris: Mouton, 1970).

Freund, Julien, "La Politique d'Auguste Comte," *Revue Philosophique*, Vol. 175 (1985), pp. 461-487.

Friedman, Milton, *Essays in Positive Economics* (Chicago: University of Chicago Press, 1953).

Kremer-Marietti, Angèle, *Auguste Comte* (Paris: Seghers, 1970).

Laundan, Larry, *Science and Hypothesis* (Dordrecht: Reidel, 1981)

Lenzer, Gertrud, *Auguste Comte and Positivism* (Chicago: University of Chicago Press, 1975).

Mill, John Stuart, *Auguste Comte and Positivism* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 1961).

Mill, John Stuart, *The Earlier Letters of John Stuart Mill* (Toronto: University of Toronto Press, 1963), rédacteur, Francis E. Mineka.

Pareto, Vilfredo, *Cours d'Economie Politique*, (Lausanne: Rouge, 1896-7).

Perry, Ralph Barton, *Philosophy of the Recent Past* (New York: Scribner's, 1926).